



**Limite de la plaine inondable**

- 2 ans
- 20 ans
- 100 ans

**Zone de grand courant**

- 0-20 ans
- 20-100 ans

**Zone de faible courant**

- 20-100 ans

**Modèle**

- Point coté
- Courbe de niveau intermédiaire
- Courbe de niveau maîtresse

Le nombre « 0 » indique un altimètre optique. Le nombre est daté à partir de la numérotation du décalage SPC à l'échelle de 1:2 000.

**Cotes de crues de récurrence**

- Section ou site de niveau d'eau
- XXXX 2 ans
- XXXXX 20 ans
- XXXXXX 100 ans

La plaine inondable dépasse la limite mais sa limite n'a pu être établie faute de données altimétriques disponibles.

**Avis à l'utilisateur**

Compte tenu de l'échelle des photographies aériennes utilisées pour produire l'orthophotographie illustrée sur cette carte, un écart peut être observé entre la position réelle d'un embouchement ou d'une infrastructure par rapport aux limites de la plaine inondable. Un contrôle visuel à l'échelle est donc à être fait en ayant recours aux cotes de crue ayant servi à l'élaboration de la présente carte.

La représentation graphique de la plaine inondable des crues de récurrence de 2 ans, 20 ans et de 100 ans est basée sur les cotes de crues tirées du rapport technique Rivière du Loup, Municipalité de paroisse de Saint-Alexis-des-Monts, Municipalité de Saint-Paulin, numéro CEHD 04-001, mars 2006.

Les cotes de crues de récurrence de 20 ans et de 100 ans sont associées à des probabilités théoriques d'occurrence. Par exemple, une crue de récurrence de 20 ans indique une probabilité de 1 sur 20, soit 5%, que le niveau d'eau atteigne cette cote au cours d'une année.

**Orthophotographie**

L'orthophotographie fut réalisée à partir de photographies aériennes à l'échelle 1:40 000 et du modèle numérique d'altitude de la Base de données topographiques du Québec (BDTQ) à l'échelle de 1:20 000 du ministère des Ressources naturelles et de la Faune.

**Relief topographique**

Le modèle numérique d'altitude utilisé pour tracer les courbes de niveau et les limites de crues, utilise les relevés topographiques effectués par laser aéroporté.

**Métadonnées**

Surface de référence géodésique: NAD 83 compatible avec le système mondial WGS 84  
 Système de référence géodésique: NAD 83 compatible avec le système mondial WGS 84  
 Projection cartographique: Mercator transverse modifiée (MTM), zone de 3°, Système de coordonnées planes du Québec (SCQ3), feuille 8  
 Origine des altitudes: COVD 28 (Niveau moyen des mers)  
 Équidistance des courbes de niveau: 0,5 mètres  
 Coordonnées d'origine: X : 304 800 mètres; Y : 0 mètre  
 Facteur d'échelle: 0,9999

**Sources**

Orthophotographies: Ministère des Ressources naturelles et de la Faune  
 Relevés topographiques par laser: Centre d'expertise hydrologique du Québec  
 Cotes de crues: Centre d'expertise hydrologique du Québec

**Crédits**

Réalisation: Centre d'expertise hydrologique du Québec  
 Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs  
 Direction de la cartographie topographique  
 Direction générale de l'information géographique  
 Ministère des Ressources naturelles et de la Faune

Diffusion: Photocartographie québécoise  
 © Gouvernement du Québec  
 Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec, 3<sup>e</sup> trimestre 2008

1:000 sur la carte représente 2000 m sur le terrain, soit 20 mètres

0 50 100 150 200 m

1:2 000

Une réalisation de: Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs  
 Ministère des Ressources naturelles et de la Faune